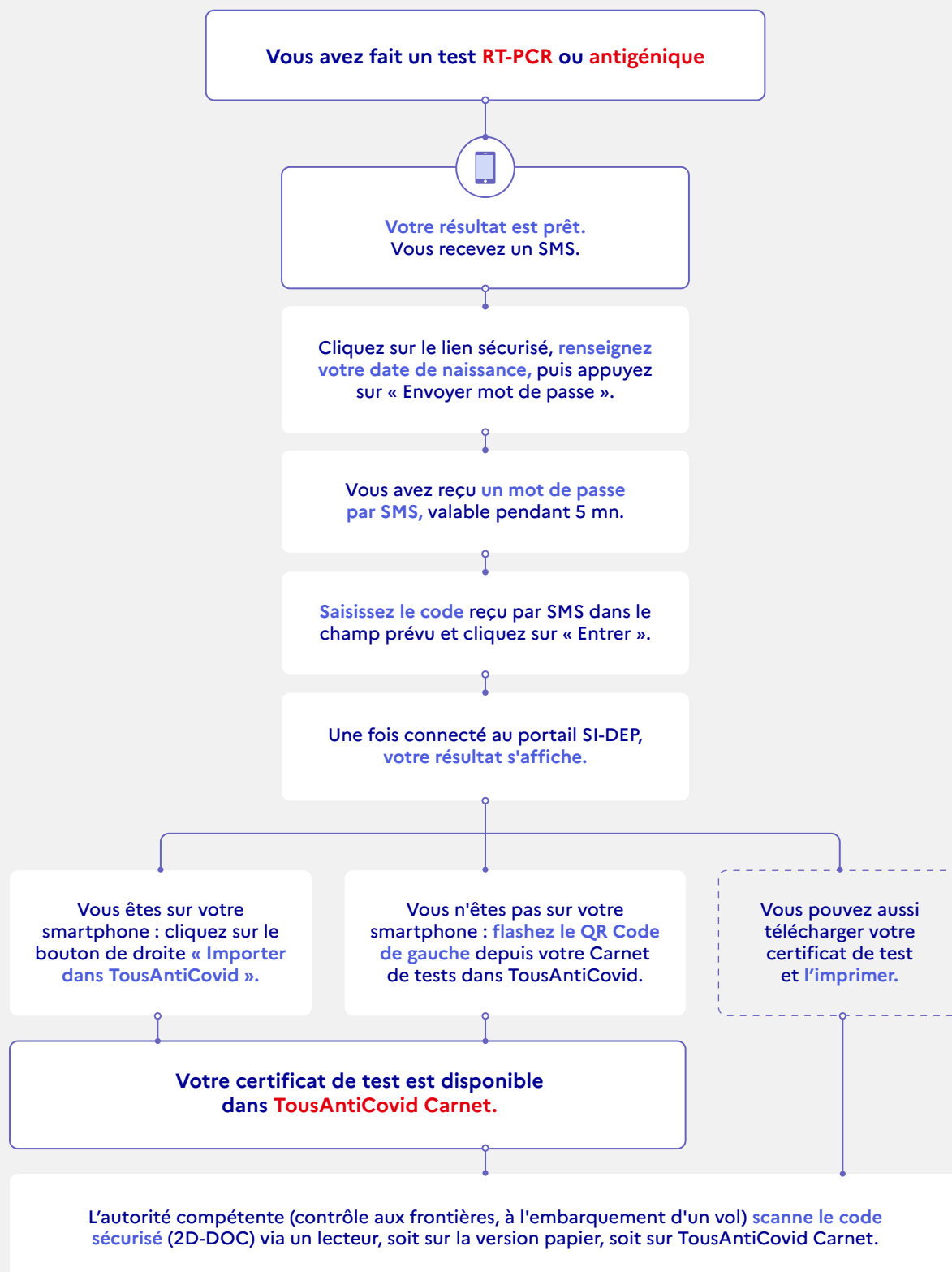


GUIDE D'UTILISATION : STOCKER SON CERTIFICAT DE TEST DANS TOUSANTICOVID

Vous venez de vous faire tester par un professionnel de santé. Vous pouvez désormais conserver le certificat de test sous forme dématérialisée dans TousAntiCovid*.



*Si l'application TousAntiCovid n'est pas installée sur votre smartphone, rendez-vous sur <https://bonjour.tousanticovid.gouv.fr>, dans l'App Store ou sur Google Play.

